

Licence mention Sciences pour la santé

Sciences pour la santé

 Diplôme Licence (LMD)	 Domaine(s) d'étude Maïeutique, Médecine, Métiers de la rééducation, Métiers du soin, Odontologie	 Accessible en Formation continue, Formation initiale, VAE	 Établissements Université Toulouse III - Université de Toulouse
---	---	--	--

Présentation

L'université Toulouse III Paul-Sabatier s'inscrit dans une démarche innovante d'expérimentation d'un **double diplôme** : licence mention Sciences pour la santé + Diplôme d'État (DE) ou Certificat de capacité (CC). **La licence mention Sciences pour la santé** (LSS) regroupe 7 parcours paramédicaux conduisant au :

- *  **Certificat de capacité d'orthoptiste** ;
- *  **DE d'audioprothésiste** ;
- *  **DE de psychomotricité** ;
- * **DE d'ergothérapeute** ;
- * **DE de manipulateur en électroradiologie médicale** ;
- * **DE de pédicure-podologue** ;
- * **DE de soins infirmiers**.

Il n'existe pas encore de projet d'intégration à la LSS pour le **certificat de capacité d'orthophoniste**, bien que les étudiants de cette formation participent à la mutualisation des enseignements. **Ce double-cursus est en partenariat avec** :

- * la **Faculté de santé** dont dépendent les parcours en **orthoptie, audioprothèse et psychomotricité** ;
- * le **Pôle Régionale d'Enseignement et de Formation aux Métiers de la Santé (PREFMS) - CHU de Toulouse** dont dépendent les parcours en **ergothérapie, manipulateur en électroradiologie médicale et pédicure-podologue** ;

- * les **Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI)** - Toulouse, Saint-Gaudens et Albi.

Il permet de renforcer les échanges entre les formations, la mise en place d'enseignements en commun et l'accès à la formation par la recherche et s'inscrit pleinement dans la LMDisation des formations de santé.

Candidature En 1re année, candidature via  **Parcoursup** au certificat de capacité ou au DE selon les informations indiquées (**attention : la licence «Sciences pour la santé» n'apparaît pas sur  Parcoursup**).

Pour certaines formations, un oral pourra être organisé après une 1re sélection sur  **Parcoursup** pour les candidats qui auront été retenus.

Inscriptions

Après admission de votre candidature sur  **Parcoursup**, vous devez effectuer votre inscription administrative, **obligatoire dans les deux diplômes** (sauf pour le certificat de capacité d'orthophoniste).

- * **Formalités d'inscription au CC d'orthoptie ou au DE d'audioprothèse et de psychomotricité** : en suivant les indications communiquées par les services centraux de l'université :  www.univ-tlse3.fr/inscriptions/inscriptions-administratives-1. La Faculté de santé se chargera pour vous de procéder à l'inscription administrative en **licence Sciences pour la santé**.
- * **Formalités d'inscription au CC d'orthophoniste** : en suivant les indications communiquées par les services centraux de

l'université : www.univ-tlse3.fr/inscriptions/inscriptions-administratives-1.

- * **Formalités d'inscription au DE d'ergothérapie, de manipulateur d'électroradiologie médicale, de pédicure-podologue et de sciences infirmières** : en suivant les indications communiquées par le PREFMS : <https://ecoles-instituts.chu-toulouse.fr/>. Pour l'inscription administrative en **licence Sciences pour la santé** : vous devez suivre la procédure communiquée par vos instituts.

Rentrée 2025

[Capacité d'accueil globale*](#) d'accès à la mention à l'UT3 : 101 (certificat de capacité d'orthoptiste, DE d'audioprothésiste, DE de psychomotricien) * La capacité globale, c'est quoi ?

**La capacité d'accueil globale d'accès à la mention indique le nombre total de place à pourvoir pour la formation et l'ensemble de ses parcours et des étudiants (étudiants entrants, redoublants, publics de formation continue et étudiants étrangers via Etudes en France). Les capacités indiquées sur la plateforme Parcoursup (places offertes) ne prennent en compte que les étudiants entrants.*

Objectifs

Expérimentation Licence Sciences pour la Santé - 4e année de mise en oeuvre à Toulouse (5e année au niveau national)

Savoir-faire et compétences

A l'issue de la **Licence Ingénierie de la Santé**, les étudiants auront acquis des connaissances communes dans le domaine de l'Homme et de sa santé, mais aussi un savoir-faire spécifique selon le parcours suivi.

Ils sauront également:

- * communiquer leurs connaissances scientifiques et techniques (transférer, valoriser, s'intégrer)
- * travailler dans un groupe pluridisciplinaire (médecins, scientifiques, intervenants du milieu industriel, ...)

La **licence Sciences pour la santé** offre à ses titulaires diverses possibilités de compléter leurs formation via :

- * de nombreux diplômes d'université,
- * un Diplôme d'Etat de cadre de santé,
- * un cursus [master](#).

A noter qu'à l'issue d'un master, une poursuite d'études en filière doctorale conduisant vers la recherche est possible.

Et après...

Insertion professionnelle

Métiers à Bac + 5

- * technicien biomédical,
- * technicien en ergonomie,
- * technicien en bioingénierie et médicament,
- * technicien en santé publique.
- * Entreprises et établissements les services biomédicaux des hôpitaux publics et cliniques privées,
- * Entreprises effectuant les maintenances externalisées pour le compte d'opérateurs privés ou publics,
- * Laboratoires mettant en œuvre de l'instrumentation biomédicale,
- * Entreprises qui conçoivent, commercialisent des dispositifs médicaux.

Infos pratiques

En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

<https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/lss>